
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 5 JUILLET 2023
Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,
DELIBERATION N° 6

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 29 juin 2023

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 7 juillet 2023

**SUBVENTIONS AUX PARTENAIRES
DE L'ACTION SOCIALE DU CCAS DE NIORT**

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, Mme AUMONIER, Mme BARATON, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO,
Mme NADAL, qui a donné pouvoir à Mme DI MEGLIO,
Mme DORET-FOURNIER, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

ABSENTS : M. Laurent FERON et M. Jean-Marie CHALET.

Monsieur le Président expose:

Dans le cadre de sa mission d'action sociale, le CCAS apporte le soutien financier de la Ville de NIORT à différents organismes, sur la base de conventions qui fixent les conditions réciproques des aides apportées.

Ces partenaires sont :

- l'Association La Colline, 2 rue Jacques Daguerre à Niort pour la domiciliation des personnes sans domicile fixe ;
- le Service d'Écriture Publique 79.

La présente délibération a pour objet d'attribuer à ces partenaires les montants prévus au Budget Primitif 2023 (article comptable 6574 - Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé).

.../...

À savoir :

- L'association la Colline : 5 000 €
- Le Service d'Ecriture Publique 79 : 3 500 €

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ACCEPTER** cette proposition d'attribution de subventions et prévoir les crédits nécessaires au budget 2023.
- **AUTORISER** le Président ou le Vice-Président à signer les documents en lien avec le versement des subventions.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
Excusés : 2

Pour extrait conforme
NIORT, le 7 juillet 2023

Pour le Président du C.C.A.S.
Jérôme BALOGÉ
Et par délégation,
Le Vice-Président

Signé

Nicolas VIDEAU